

Néhémie

*Traduction au plus près des textes originaux par John Nelson DARBY
– avec quelques modifications liées aux dernières recherches sur les manuscrits
– avec une actualisation de l'expression française pour une meilleure compréhension
Version Darby 21 (2020.010)*

À l'attention du lecteur

- La numérotation des chapitres et des versets ainsi que les notes et les titres de paragraphes ne font pas partie du texte inspiré. Ils ont été ajoutés pour faciliter la lecture.
- Les mots entre crochets ont été ajoutés à cause des exigences de la langue française.
- Les mots en italique et entre crochets correspondent à des passages qui ne se trouvent pas dans certains manuscrits.
- Les trois formes hébraïques du mot Dieu — Élohim, El et Éloah — sont rendues respectivement par Dieu, °Dieu et °°Dieu.

Néhémie reçoit des nouvelles de Jérusalem et de Juda

1 Paroles de Néhémie, fils de Hacalia.

Et au mois de Kislev, dans la 20^e année¹, il arriva, comme j'étais à Suse², la capitale³,

— ¹ c.-à-d. : la 20^e année d'Artaxerxès I^{er}, dit Longue-Main ; voir 2:1 ; date : 455 av. J.-C. — ² hébreu : Shushan. — ³ ou : forteresse, château fort.

2 que Hanani, l'un de mes frères, lui et quelques hommes, vinrent de Juda. Et je les interrogeai au sujet des Juifs, les rescapés qui étaient restés de la captivité, et au sujet de Jérusalem.

3 Et ils me dirent : « Ceux qui sont restés de la captivité, là, dans la province, sont dans une grande misère et dans le déshonneur. Et la muraille de Jérusalem est en ruine, et ses portes sont brûlées par le feu. »

Prière de Néhémie

4 Et il arriva, lorsque j'entendis ces paroles, que je m'assis et pleurai. Et je portai le deuil pendant [plusieurs] jours, et je jeûnai, et je priai¹ le Dieu des cieux,

— ¹ littéralement : je priai devant.

5 et je dis : « Je te supplie, ô Éternel, Dieu des cieux, le °Dieu¹ grand et terrible qui garde l'alliance et la bonté envers ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements.

— ¹ hébreu : El.

6 Je te prie, que ton oreille soit attentive et que tes yeux soient ouverts pour écouter la prière que ton serviteur présente aujourd'hui devant toi. [Je prie] jour et nuit pour les fils d'Israël, tes serviteurs, et je confesse les péchés des fils d'Israël que nous avons commis contre toi. Moi aussi et la maison de mon père, nous avons péché.

7 Nous avons très mal agi contre toi, et nous n'avons pas gardé les commandements, et les statuts, et les ordonnances que tu as prescrits à ton serviteur Moïse.

8 Souviens-toi, je te prie, de la parole que tu as prescrite à ton serviteur Moïse, [et] qui disait : "Si vous, vous êtes infidèles, moi, je vous disperserai parmi les peuples.

9 Mais si vous revenez à moi, et si vous gardez mes commandements et les mettez en pratique, même si vos exilés¹ étaient à l'extrémité des cieux, je les rassemblerai de là et je les ramènerai au lieu que j'ai choisi pour y faire habiter mon nom."

— ¹ littéralement : vos chassés.

10 Et ils sont tes serviteurs et ton peuple que tu as rachetés par ta grande puissance et par ta main forte.

11 Ah ! Seigneur, que ton oreille, je te prie, soit attentive à la prière de ton serviteur, et à la prière de tes serviteurs qui prennent plaisir à craindre ton nom. Et fais réussir aujourd'hui ton serviteur, je te prie, et donne-lui de trouver miséricorde devant cet homme. » Or moi, j'étais échanson du roi.

*

Artaxerxès autorise Néhémie à aller reconstruire Jérusalem

2 Et il arriva au mois de Nisan¹, dans la 20^e année du roi Artaxerxès, comme le vin était devant lui, que je pris le vin et le donnai au roi. Or je n'avais pas été triste en sa présence.

— ¹ mois de Nisan : 1^{er} mois de l'année juive.

2 Mais le roi me dit : « Pourquoi ton visage est-il triste ? Et pourtant tu n'es pas malade ! Cela n'est rien d'autre que de la tristesse de cœur. » Alors j'eus extrêmement peur.

3 Et je dis au roi : « Que le roi vive pour toujours ! Pourquoi mon visage ne serait-il pas triste quand la ville, le lieu¹ des tombeaux de mes pères, est dévastée et que ses portes sont consumées par le feu ? »

— ¹ littéralement : la maison.

4 Et le roi me dit : « Que cherches-tu à obtenir ? » Alors je priai le Dieu des cieux.

5 Et je dis au roi : « Si le roi le trouve bon, et si ton serviteur est agréable devant toi, qu'il m'envoie en Juda, à la ville des tombeaux de mes pères, et je la reconstruirai. »

6 Alors le roi me dit – et la reine était assise à côté de lui – : « Combien de temps durera ton voyage, et quand reviendras-tu ? » Et il plut au roi de m'envoyer, et je lui donnai un délai.

7 Et je dis au roi : « Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs de l'autre côté du Fleuve¹, afin qu'ils me laissent passer jusqu'à ce que j'arrive en Juda.

— ¹ c.-à-d. : du côté ouest de l'Euphrate.

8 [Qu'on me donne] aussi une lettre pour Asaph, gardien de la forêt qui appartient au roi, afin qu'il me donne du bois pour charpenter les portes de la forteresse près de la Maison, et pour la muraille de la ville, et pour la maison que j'occuperai. » Et le roi me les donna, selon que la bonne main de mon Dieu était sur moi.

Arrivée de Néhémie à Jérusalem et inspection de nuit de l'état de la muraille

9 Et je vins auprès des gouverneurs de l'autre côté du Fleuve, et je leur donnai les lettres du roi. Or le roi avait envoyé avec moi des chefs de l'armée et des cavaliers.

10 Mais Sanballat le Horonite et Tobija, le serviteur ammonite, l'apprirent, et ils furent très mécontents de ce qu'un homme soit venu pour rechercher le bien des fils d'Israël.

11 Et j'arrivai à Jérusalem, et je restai là trois jours.

12 Puis je me levai de nuit, moi et le petit nombre d'hommes qui étaient avec moi – et je n'avais informé personne de ce que mon Dieu m'avait mis à cœur de faire pour Jérusalem – et je n'avais pas de bête avec moi, sinon la bête sur laquelle j'étais monté.

13 Et je sortis de nuit, par la porte de la Vallée¹, en face de la source du Dragon, et vers la porte du Fumier. Et je considérai les murailles de Jérusalem qui étaient en ruine, et ses portes consumées par le feu.

— ¹ ou : du Ravin.

14 Puis je passai à la porte de la Source, et à l'étang du Roi, et il n'y avait pas de place pour laisser passer la bête qui était sous moi.

15 Et je montai de nuit par le torrent, et je considérai la muraille. Puis je revins, et j'entrai par la porte de la Vallée, et je m'en retournai.

16 Or les préfets¹ ne savaient pas où j'étais allé, ni ce que j'avais fait. Et jusque-là, je n'avais rien communiqué aux Juifs, ni aux sacrificateurs², ni aux notables, ni aux préfets¹, ni aux autres qui faisaient l'ouvrage.

— ¹ hébreu : segan ; mot d'origine perse. — ² ou : prêtres.

17 Et je leur dis : « Vous voyez la misère dans laquelle nous sommes, que Jérusalem est dévastée et que ses portes sont brûlées par le feu. Venez et construisons la muraille de Jérusalem, afin que nous ne soyons plus dans le déshonneur ! »

18 Puis je leur racontai comment la main de mon Dieu avait été bonne sur moi, et aussi les paroles que le roi m'avait dites. Et ils dirent : « Levons-nous et construisons ! » Et ils fortifièrent leurs mains pour bien faire.

19 Mais Sanballat le Horonite et Tobija, le serviteur ammonite, et Guéshem¹ l'Arabe l'apprirent, et ils se moquèrent de nous, et nous méprisèrent, et dirent : « Qu'est-ce que vous faites là ? Voulez-vous vous révolter contre le roi ? »

— ¹ ou : Gashmu ; voir 6:6.

20 Et je leur répondis et leur dis : « Le Dieu des cieux, lui, nous fera prospérer, et nous, ses serviteurs, nous nous lèverons et nous construirons. Mais vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni souvenir à Jérusalem. »

*

Reconstruction de la muraille de Jérusalem

3 Alors Éliashib, le grand sacrificateur, et ses frères les sacrificateurs, se levèrent et construisirent la porte des Brebis. Ils la sanctifièrent et posèrent ses battants. Et ils la sanctifièrent jusqu'à la tour de Méa, jusqu'à la tour de Hananeël.

2 Et à côté d'eux¹ construisirent les hommes de Jéricho. Et à côté d'eux¹ construisit Zaccur, fils d'Imiri.

— ¹ littéralement : sur sa main.

3 Et les fils de Senaa construisirent la porte des Poissons. Ils la charpentèrent, et posèrent ses battants, ses verrous et ses barres.

4 Et à côté d'eux¹ répara Merémoth, fils d'Urie, fils d'Hakkots. Et à côté d'eux¹ répara Meshullam, fils de Bérékia, fils de Meshézabeël. Et à côté d'eux¹ répara Tsadok, fils de Baana.

— ¹ littéralement : sur leur main.

5 Et à côté d'eux¹ réparèrent les Thekohites. Mais les notables parmi eux ne plièrent² pas leur cou au service de leur Seigneur³.

— ¹ littéralement : sur leur main. — ² littéralement : n'apportèrent. — ³ ou : leurs seigneurs ; c.-à-d. : leurs chefs de chantiers.

6 Et Jehoiada, fils de Paséakh, et Meshullam, fils de Besodia, réparèrent la porte du Vieux [mur]. Ils la charpentèrent et posèrent ses battants, et ses verrous, et ses barres.

7 Et à côté d'eux¹ réparèrent Melatia le Gabaonite, et Jadon le Méronothite, les hommes de Gabaon et de Mitspa, à côté du siège du gouverneur de l'autre côté du Fleuve².

— ¹ littéralement : sur leur main. — ² c.-à-d. : du côté ouest de l'Euphrate.

8 À côté d'eux¹ répara Uziel, fils de Harhaïa, [l'un] des orfèvres. Et à côté de lui¹ répara Hanania, l'un des² parfumeurs. Et ils quittèrent Jérusalem une fois arrivés à³ la muraille large.

— ¹ littéralement : sur sa main. — ² littéralement : fils des. — ³ ou : ils renforcèrent Jérusalem jusqu'à.

9 Et à côté d'eux¹ répara Rephaïa, fils de Hur, chef de la moitié du district de Jérusalem.

— ¹ littéralement : sur leur main.

10 Et à côté d'eux¹ répara, en face de sa maison, Jedaïa, fils de Harumaph. Et à côté de lui² répara Hattush, fils de Hashabnia.

— ¹ littéralement : sur leur main. — ² littéralement : sur sa main.

11 Malkija, fils de Harim, et Hashub, fils de Pakhath-Moab, réparèrent une autre¹ portion et la tour des Fours.

— ¹ ou : seconde.

12 Et à côté d'eux¹ réparèrent Shallum, fils d'Hallokhash, chef de la moitié du district de Jérusalem, lui et ses filles.

— ¹ littéralement : sur sa main.

13 Hanun et les habitants de Zanoakh réparèrent la porte de la Vallée. Ils la construisirent et posèrent ses battants, ses verrous et ses barres, et [ils firent] 1 000 coudées¹ de la muraille jusqu'à la porte du Fumier.

— ¹ 1 coudée = 44,45 cm environ.

14 Et Malkija, fils de Récab, chef du district de Beth-Hakkérem, répara la porte du Fumier. Il la construisit et posa ses battants, ses verrous et ses barres.

15 Et Shallun, fils de Col-Hozé, chef du district de Mitspa, répara la porte de la Source. Il la construisit, et la couvrit, et posa ses battants, ses verrous et ses barres. [Il fit] aussi la muraille de l'étang de Siloé¹, près du jardin du Roi, et jusqu'aux marches qui descendent de la ville de David².

— ¹ hébreu : Shélakh. — ² la partie de Jérusalem, ainsi nommée.

16 Après lui, Néhémie, fils d'Azbuk, chef de la moitié du district de Beth-Tsur, répara jusqu'en face des tombeaux de David, et jusqu'à l'étang qui avait été fait, et jusqu'à la maison des hommes forts.

17 Après lui réparèrent les Lévites : Rehum, fils de Bani. À côté de lui¹ Hashabia, chef de la moitié du district de Kehila, répara pour son district.

— ¹ littéralement : sur sa main.

18 Après lui réparèrent leurs frères : Bavvaï, fils de Hénadad, chef de la moitié du district de Kehila.

19 Et à côté de lui¹, Ézer, fils de Jéshua, chef de Mitspa, répara une autre² portion, en face de la montée de l'Arsenal, à l'Encoignure.

— ¹ littéralement : sur sa main. — ² ou : seconde.

20 Après lui, Baruc, fils de Zabbaï, répara avec zèle une autre¹ portion, depuis l'Encoignure jusqu'à l'entrée de la maison d'Éliashib, le grand sacrificateur.

— ¹ ou : seconde.

21 Après lui, Merémoth, fils d'Urie, fils d'Hakkots, répara une autre¹ portion, depuis l'entrée de la maison d'Éliashib jusqu'à l'extrémité de la maison d'Éliashib.

— ¹ ou : seconde.

22 Et après lui réparèrent les sacrificateurs, des hommes de la plaine [du Jourdain].

23 Après eux¹, Benjamin et Hashub réparèrent en face de leur maison. Après eux¹, Azaria, fils de Maascéïa, fils d'Anania, répara à côté de sa maison.

— ¹ littéralement : lui.

24 Après lui, Binnuï, fils de Hénadad, répara une autre¹ portion, depuis la maison d'Azaria jusqu'à l'Encoignure et jusqu'à l'Angle.

— ¹ ou : seconde.

25 Palal, fils d'Uzaï, [répara] en face de l'Encoignure et de la haute tour saillante de la maison du Roi, qui est près de la cour de la prison. Après lui [répara] Pedaïa, fils de Parhosh.

26 (Or les Nethiniens¹ habitaient dans l'Ophel², jusqu'en face de la porte des Eaux, à l'est, et de la tour saillante.)

—¹ Nethiniens : serviteurs subalternes du sanctuaire. —² Ophel : colline ; quartier de Jérusalem situé au sud-ouest de la montagne du Temple.

27 Après lui, les Thekohites réparèrent une autre¹ portion, en face de la grande tour saillante, et jusqu'à la muraille de l'Ophel.

—¹ ou : seconde.

28 Les sacrificateurs réparèrent au-dessus de la porte des Chevaux, chacun en face de sa maison.

29 Après eux¹, Tsadok, fils d'Immer, répara en face de sa maison. Et après lui répara Shemahia, fils de Shecania, gardien de la porte du Levant.

—¹ littéralement : lui.

30 Après lui, Hanania, fils de Shélékia, et Hanun, sixième fils de Tsalaph, réparèrent une autre¹ portion. Après eux², Meshullam, fils de Bérékia, répara en face de sa pièce³.

—¹ ou : seconde. —² littéralement : lui. —³ littéralement : cellule ; il s'agit de l'une des pièces des sacrificateurs dans le Temple.

31 Après lui, Malkija, l'un des¹ orfèvres, répara jusqu'à la maison des Nethiniens et des marchands, en face de la porte de Miphkad, et jusqu'à la pièce à l'étage, qui se trouve à l'angle.

—¹ littéralement : fils des.

32 Et les orfèvres et les marchands réparèrent entre la pièce à l'étage qui se trouve à l'angle et la porte des Brebis.

*

Les ennemis des Juifs veulent faire cesser les travaux

33 Or il arriva, lorsque Sanballat apprit que nous construisions la muraille, qu'il se mit en colère et fut extrêmement irrité. Puis il se moqua des Juifs.

34 Alors il parla devant ses frères, et devant l'armée de Samarie, et il dit : « Que font ces faibles Juifs ? Les laissera-t-on faire ? Offriront-ils des sacrifices ? Achèveront-ils dans la journée ? Feront-ils revivre les pierres à partir des tas de poussière, alors qu'elles sont brûlées ? »

35 Et Tobija l'Ammonite était à côté de lui, et il dit aussi : « Du reste, quoiqu'ils construisent, si un chacal y montait, alors il ferait crouler leur muraille de pierres. »

36 Écoute, ô notre Dieu, car nous sommes méprisés, et fais retomber leurs insultes sur leurs propres têtes, et livre-les comme butin dans un pays de captivité !

37 Et ne couvre pas leur iniquité, et que leur péché ne soit pas effacé de devant toi ! Car ils ont provoqué ceux qui construisent.

38 Mais nous avons continué à construire la muraille, et toute la muraille fut reliée jusqu'à la moitié [de sa hauteur]. Et le peuple avait le cœur au travail.

Poursuite des travaux malgré l'opposition des ennemis

4 Mais lorsque Sanballat, et Tobija, et les Arabes, et les Ammonites, et les Asdodiens apprirent que la réparation des murailles de Jérusalem avançait, que les brèches commençaient à se fermer, il arriva qu'ils se mirent dans une grande colère.

2 Et ils se liguerent tous ensemble pour venir faire la guerre à Jérusalem et pour lui causer du dommage.

3 Alors nous avons prié notre Dieu, et nous avons établi une garde contre eux, jour et nuit, à cause d'eux.

4 Et Juda dit : « Les forces des porteurs de fardeaux faiblissent, et il y a beaucoup de décombres. Nous ne pourrions pas construire la muraille. »

5 Et nos ennemis disaient : « Ils ne le sauront pas et ne le verront pas, jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux. Et nous les tuons et nous ferons cesser l'ouvrage. »

6 Et comme les Juifs qui habitaient près d'eux vinrent nous le dire dix fois, de tous les lieux d'où ils revenaient¹ vers nous,

—¹ littéralement : vous reveniez.

7 il arriva que j'établis [des postes] dans les endroits bas, dans l'espace derrière la muraille, dans des lieux découverts, et je plaçai le peuple par familles avec leurs épées, leurs javelots et leurs arcs.

8 Et je regardai, et je me levai, et je dis aux notables, et aux préfets¹, et au reste du peuple : « Ne les craignez pas ! Souvenez-vous du Seigneur qui est grand et terrible, et combattez pour vos frères, pour vos fils et pour vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons ! »

—¹ hébreu : segan ; mot d'origine perse.

Néhémie arme le peuple

9 Or nos ennemis apprirent que nous étions informés, et que Dieu avait fait échouer leur projet. Alors nous sommes tous retournés à la muraille, chacun à son travail.

10 Et il arriva, dès ce jour-là, que la moitié de mes jeunes hommes travaillait à l'ouvrage, et la moitié tenait les javelots, et les boucliers¹, et les arcs, et les cuirasses. Et les chefs étaient derrière toute la maison de Juda.

— ¹ littéralement : petits boucliers.

11 Ceux qui construisaient la muraille, et ceux qui portaient les fardeaux, [et] ceux qui les chargeaient faisaient le travail d'une main, et tenaient une arme de l'autre.

12 Et ceux qui construisaient avaient chacun son épée attachée à ses reins, et ils construisaient. Et celui qui sonnait de la trompette était à côté de moi.

13 Et je dis aux notables, et aux préfets¹, et au reste du peuple : « L'ouvrage est considérable et étendu, et nous sommes dispersés sur la muraille, éloignés les uns des autres.

— ¹ hébreu : segan ; mot d'origine perse.

14 À l'endroit d'où vous entendrez le son de la trompette, là vous vous rassemblez vers nous. Notre Dieu combattra pour nous ! »

15 C'est ainsi que nous faisons l'ouvrage, et la moitié d'entre eux tenait des javelots depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'apparition des étoiles.

16 Dans ce temps-là aussi, je dis au peuple : « Que chacun, avec son serviteur¹, passe la nuit à l'intérieur de Jérusalem, afin que, de nuit, ils nous soient une garde et que, de jour, [ils fassent] le travail. »

— ¹ ou : jeune homme.

17 Et nous ne quittions pas nos vêtements, ni moi, ni mes frères, ni mes jeunes hommes, ni les hommes de la garde qui me suivaient. Chacun [avait] son arme [en allant] à l'eau¹.

— ¹ texte obscur ; [en allant] se laver (?).

Plainte du peuple contre les injustices sociales

5 Et il y eut un grand tollé du peuple et de leurs femmes contre leurs frères, les juifs.

2 Or il y en avait qui disaient : « Nous, nos fils et nos filles, nous sommes nombreux, et nous demandons du blé afin que nous mangions et que nous vivions. »

3 Et il y en avait qui disaient : « Nous avons dû engager nos champs, et nos vignes, et nos maisons pour nous procurer du blé pendant la famine. »

4 Et il y en avait qui disaient : « Nous avons emprunté de l'argent sur nos champs et nos vignes pour [payer] le tribut du roi.

5 Et pourtant notre chair est comme la chair de nos frères, nos fils comme leurs fils. Et voici, nous réduisons nos fils et nos filles à l'esclavage, et parmi nos filles, il y en a qui y sont [déjà] réduites. Et il n'est pas au pouvoir de nos mains [de les racheter], car nos champs et nos vignes sont à d'autres. »

Intervention et désintéressement de Néhémie

6 Alors je fus très en colère lorsque j'entendis leur cri et ces paroles.

7 Et dans mon cœur je décidai de faire¹ des reproches aux notables et aux préfets², et je leur dis : « Vous exigez de l'intérêt, chacun de son frère ! » Puis je convoquai une grande assemblée contre eux.

— ¹ littéralement : Et mon cœur décida pour moi, et je fis. — ² hébreu : segan ; mot d'origine perse.

8 Et je leur dis : « Nous avons racheté, selon notre pouvoir, nos frères, les Juifs, qui avaient été vendus aux nations. Et vous voulez vous-mêmes vendre vos frères ? Et c'est à nous qu'ils se vendraient ? » Et ils se turent et ne trouvèrent pas un mot [à dire].

9 Puis je dis : « Ce que vous faites n'est pas bien. Ne devriez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, pour ne pas être dans la honte parmi les nations qui nous sont hostiles ?

10 Et moi aussi, [avec] mes frères et mes serviteurs¹, nous pourrions prêter de l'argent et du blé avec intérêt. Renonçons, je vous prie, à cet intérêt !

— ¹ ou : jeunes hommes.

11 Rendez-leur, aujourd'hui même, je vous prie, leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et le centième de l'argent et du blé, du vin nouveau et de l'huile, que vous avez exigé d'eux comme intérêt. »

12 Et ils dirent : « Nous les rendrons et nous ne leur demanderons rien. Nous ferons ainsi, comme tu l'as dit. » Et j'appelai les sacrificateurs, et je les fis jurer de faire selon cette parole.

13 Je secouai aussi le pli de mon manteau, et je dis : « Que Dieu secoue ainsi, hors de sa maison et loin de ses biens, tout homme qui n'accomplira pas cette parole ! Et qu'il soit ainsi secoué et laissé [les mains] vides ! » Et toute l'assemblée dit : « Amen ! » et ils louèrent l'Éternel. Et le peuple fit selon cette parole.

14 De plus, depuis le jour où le roi¹ m'a ordonné d'être leur gouverneur dans le pays de Juda, depuis la 20^e année jusqu'à la 32^e année du roi Artaxerxès, pendant 12 ans, ni moi ni mes frères n'avons mangé le pain du gouverneur.

— ¹ littéralement : il.

15 Mais les gouverneurs précédents, qui avaient été avant moi, avaient été à charge au peuple et avaient pris d'eux du pain et du vin, et, en plus, 40 sicles¹ d'argent. Leurs serviteurs aussi dominaient sur le peuple. Mais moi, je n'ai pas fait ainsi, à cause de la crainte de Dieu.

— ¹ 1 sicle = 11,4 g environ.

16 Et j'ai aussi travaillé à la réparation de cette muraille, et nous n'avons acheté aucun champ, et tous mes serviteurs étaient rassemblés là pour l'ouvrage.

17 Et les Juifs et les préfets¹ qui étaient à ma table étaient au nombre de 150 hommes, sans compter ceux qui venaient à nous des nations environnantes.

— ¹ hébreu : segan ; mot d'origine perse.

18 Or ce qui m'était préparé pour un jour, c'était un bœuf [et] 6 moutons choisis. On me préparait aussi des volailles, et, tous les 10 jours, toutes sortes de vins en abondance. Et avec cela, je n'ai pas réclamé le pain du gouverneur, parce que le service pesait lourdement sur ce peuple.

19 Souviens-toi de moi, ô mon Dieu, pour tout le bien que j'ai fait pour ce peuple !

Complots contre Néhémie – Sa foi et sa persévérance

6 Et lorsque Sanballat, et Tobija, et Guéshem l'Arabe, et le reste de nos ennemis apprirent que j'avais construit la muraille et qu'il n'y restait aucune brèche – toutefois, à ce moment-là, je n'avais pas encore posé les battants aux portes –

2 il arriva que Sanballat et Guéshem m'envoyèrent dire : « Viens et rencontrons-nous ensemble dans l'un des villages de la vallée¹ d'Ono. Mais ils avaient la pensée de me faire du mal.

— ¹ bassin ou plaine entourée de hauteurs.

3 Et je leur envoyai des messagers, pour dire : « Je fais un grand travail, et je ne peux pas descendre. Pourquoi le travail cesserait-il pendant que je le quitterais et que je descendrais vers vous ? »

4 Et ils m'envoyèrent dire la même chose quatre fois, et je leur répondis de la même manière.

5 Alors Sanballat m'envoya son serviteur¹ une cinquième fois, de la même manière, avec une lettre ouverte à la main.

— ¹ ou : jeune homme.

6 Il y était écrit : « On entend dire parmi les nations – et Gashmu le dit – que vous avez, toi et les Juifs, la pensée de vous révolter, [et] c'est pour cela que tu construis la muraille. Et, d'après ces dires, c'est toi qui deviendras leur roi.

7 Et tu as même établi des prophètes pour proclamer et dire à ton sujet dans Jérusalem : "Il y a un roi en Juda !" Et maintenant, ces choses arriveront à la connaissance du roi. Viens donc maintenant, et tenons conseil ensemble ! »

8 Mais je lui envoyai dire : « Aucune des choses dont tu parles n'a eu lieu, mais tu les inventes dans ton [propre] cœur. »

9 Car eux tous voulaient nous effrayer, et ils se disaient : « Leurs mains se relâcheront dans le travail, et il ne se fera pas. » Et maintenant, [ô Dieu,] fortifie mes mains !

10 Et moi, je suis allé à la maison de Shemahia, fils de Delaïa, fils de Mehétabeël. Or il s'était enfermé, et il dit : « Rencontrons-nous dans la Maison de Dieu, à l'intérieur du Temple, et fermons les portes du temple, car ils vont venir pour te tuer, et c'est de nuit¹ qu'ils vont venir pour te tuer. »

— ¹ ou : cette nuit.

11 Mais je dis : « Un homme comme moi s'enfuirait-il ? Et quel homme comme moi entrerait dans le Temple et vivrait ? Je n'entrerais pas ! »

12 Et voici, je me suis aperçu que ce n'était pas Dieu qui l'avait envoyé, car il avait prononcé cette prophétie contre moi. Et Tobija et Sanballat le soudoyaient.

13 C'est pour cela qu'il était payé, pour que j'aie peur, et que je fasse comme il avait dit¹, et que je pêche, et qu'ils aient de quoi me faire une mauvaise renommée, afin de me couvrir de honte.

— ¹ littéralement : que je fasse ainsi.

14 Souviens-toi, ô mon Dieu, de Tobija et de Sanballat selon ces actions qu'ils ont faites, et aussi de Noadia, la prophétesse, et du reste des prophètes qui voulaient m'effrayer !

Achèvement de la muraille – Nouveau complot contre Néhémie

15 Alors la muraille fut achevée le 25^e [jour du mois] d'Élul¹, en 52 jours.

— ¹ mois d'Élul : sixième mois de l'année juive.

16 Et il arriva, lorsque tous nos ennemis l'apprirent, que toutes les nations qui nous environnaient craignirent et furent très abaissées à leurs propres yeux. Et elles reconnurent que ce travail avait été fait par la volonté de notre Dieu.

17 En ces jours-là aussi, des notables de Juda envoyèrent lettres sur lettres à Tobija, et celles de Tobija leur parvenaient.

18 Car beaucoup de gens en Juda étaient liés à lui par serment, parce qu'il était le gendre de Shecania, fils d'Arakh, et que son fils Jokhanan avait pris [pour femme] la fille de Meshullam, fils de Bérékia.

19 Ils parlaient également devant moi de ses bonnes actions, et ils lui rapportaient mes paroles¹. Tobija envoyait des lettres pour m'effrayer.

— ¹ ou : mes affaires.

Dénombrement des Israélites qui revinrent au pays de Juda avec Zorobabel

7 Or, quand la muraille fut construite et que j'eus posé les battants [des portes], il arriva que les portiers, et les chantres, et les Lévites furent nommés [dans leurs fonctions].

2 Et je chargeai du gouvernement de Jérusalem Hanani mon frère et Hanania, chef de la forteresse. Car c'était un homme fidèle, et il craignait Dieu plus que beaucoup [d'autres].

3 Et je leur dis : « Les portes de Jérusalem ne devront pas être ouvertes avant que le soleil ne chauffe, et les battants [des portes] seront fermés pendant que les portiers¹ se tiendront encore là, et ils mettront les barres. Et l'on placera les gardes des habitants de Jérusalem, chacun à son poste et chacun devant sa maison. »

— ¹ littéralement : eux.

4 Or la ville était spacieuse¹ et grande, mais le peuple peu nombreux au milieu d'elle, et il n'y avait pas de maisons construites.

— ¹ littéralement : large des [deux] mains.

5 Alors mon Dieu me mit à cœur de rassembler les notables, et les préfets¹, et le peuple, pour les enregistrer par généalogies. Et je trouvai le registre généalogique de ceux qui étaient montés au commencement, et j'y trouvai écrit :

— ¹ hébreu : segan ; mot d'origine perse.

6 « Voici ceux¹ de la province qui remontèrent de la captivité. Ils faisaient partie de ceux qui avaient été déportés, que Nebucadnetsar, roi de Babylone, avait déportés, et qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun à sa ville.

— ¹ littéralement : les fils.

7 Ils vinrent avec Zorobabel, Jéshua, Néhémie, Azaria, Raamia, Nakhamani, Mardochée, Bilshan, Mispéreth, Bigvaï, Nehum, [et] Baana.

« Nombre des hommes du peuple d'Israël :

8 les fils de Parhosh, 2 172 ;

9 les fils de Shephatia, 372 ;

10 les fils d'Arakh, 652 ;

11 les fils de Pakhath-Moab, [issus] des fils de Jéshua et de Joab, 2 818 ;

12 les fils d'Élam, 1 254 ;

13 les fils de Zatthu, 845 ;

14 les fils de Zaccaï, 760 ;

15 les fils de Binnuï, 648 ;

16 les fils de Bébaï, 628 ;

17 les fils d'Azgad, 2 322 ;

18 les fils d'Adonikam, 667 ;

19 les fils de Bigvaï, 2 067 ;

20 les fils d'Adin, 655 ;

21 les fils d'Ater, [de la famille] d'Ézééchias, 98 ;

22 les fils de Hashum, 328 ;

23 les fils de Bétsaï, 324 ;

24 les fils de Hariph, 112 ;

25 les fils de Gabaon, 95 ;

26 les hommes de Bethléhem et de Netopha, 188 ;

27 les hommes d'Anathoth, 128 ;

28 les hommes de Beth-Azmaveth, 42 ;

29 les hommes de Kiriath-Jéarim, de Kephira et de Beéroth, 743 ;

- 30 les hommes de Rama et de Guéba, 621 ;
 31 les hommes de Micmas, 122 ;
 32 les hommes de Béthel et d'Aï, 123 ;
 33 les hommes de l'autre Nébo, 52 ;
 34 les fils de l'autre Élam, 1 254 ;
 35 les fils de Harim, 320 ;
 36 les fils de Jéricho, 345 ;
 37 les fils de Lod, de Hadid et d'Ono, 721 ;
 38 les fils de Senaa, 3 930.
- 39 « Sacrificateurs : les fils de Jedahia, de la maison de Jéshua, 973 ;
 40 les fils d'Immer, 1 052 ;
 41 les fils de Pashkhur, 1 247 ;
 42 les fils de Harim, 1 017.
- 43 « Lévites : les fils de Jéshua [et] de Kadmiel, d'entre les fils d'Hodva, 74.
- 44 « Chantres : les fils d'Asaph, 148.
- 45 « Portiers : les fils de Shallum, les fils d'Ater, les fils de Talmon, les fils d'Akkub, les fils de Hatita, les fils de Shobaï, 138.
- 46 « Nethiniens : les fils de Tsikha, les fils de Hasupha, les fils de Tabbaoth,
 47 les fils de Kéros, les fils de Sia, les fils de Padon,
 48 les fils de Lebana, les fils de Hagaba, les fils de Sçalmaï,
 49 les fils de Hanan, les fils de Guiddel, les fils de Gakhar,
 50 les fils de Reaïa, les fils de Retsin, les fils de Nekoda,
 51 les fils de Gazzam, les fils d'Uzza, les fils de Paséakh,
 52 les fils de Bésaï, les fils de Meünim¹, les fils de Nephissim²,
 — ¹ ou : des Maonites. — ² ou : des Nephusites ; voir Esdras 2:50.
 53 les fils de Bakbuk, les fils de Hakupha, les fils de Harkhur,
 54 les fils de Batslith, les fils de Mekhida, les fils de Harsha,
 55 les fils de Barkos, les fils de Sisera, les fils de Thamakh,
 56 les fils de Netsiakh, les fils de Hatipha.
- 57 « Fils des serviteurs de Salomon : les fils de Sotaï, les fils de Sophéreth, les fils de Perida,
 58 les fils de Jaala, les fils de Darkon, les fils de Guiddel,
 59 les fils de Shephatia, les fils de Hattil, les fils de Pokéreth-Hatsebaïm, les fils d'Amon.
- 60 « Tous les Nethiniens et les fils des serviteurs de Salomon [étaient au nombre de] 392.
- 61 « Et voici ceux qui montèrent de Thel-Mélakh, de Thel-Harsha, de Kerub-Addon, et d'Immer. Mais ils ne purent pas faire connaître les maisons de leurs pères et leur ascendance¹, s'ils étaient d'Israël :
 — ¹ littéralement : semence.
 62 les fils de Delaïa, les fils de Tobija, les fils de Nekoda, 642.
 63 Et parmi les sacrificateurs, [il y avait] les fils de Hobaïa, les fils d'Hakkots, les fils de Barzillai – [celui] qui avait pris une femme parmi les filles de Barzillai, le Galaadite, et qui avait été appelé de leur nom.
 64 Ceux-ci recherchèrent leur inscription généalogique, mais elle ne fut pas trouvée. Et ils furent exclus, comme impurs, de la sacrificature¹.
 — ¹ la sacrificature (ou : sacerdoce) était le service que le sacrificateur (ou : prêtre) exerçait dans le tabernacle ou le Temple.
 65 Et le Thirshatha¹ leur dit qu'ils ne devaient pas manger des choses très saintes, jusqu'à ce que soit suscité² le sacrificateur pour [consulter] l'Urim³ et le Thummim⁴.
 — ¹ Thirshatha : titre du gouverneur sous les Perses. — ² littéralement : se tienne là. — ³ Urim : lumières. — ⁴ Thummim : perfections.
- 66 « Toute l'assemblée réunie était [au nombre de] 42 360,
 67 sans compter leurs serviteurs et leurs servantes. Ceux-là [étaient au nombre de] 7 337, et parmi eux, il y avait 245 chanteurs et chanteuses.
 68 Ils avaient 736 chevaux, 245 mulets, 435 chameaux [et] 6 720 ânes.

69 « Alors une partie des chefs des pères firent des dons pour l'œuvre. Le Thirshatha¹ donna au trésor 1 000 dariques² d'or, 50 bassins, 530 tuniques de sacrificateurs.

— ¹ Thirshatha : titre du gouverneur sous les Perses. — ² darique : monnaie d'or des Perses (8,4 g environ).

70 Et une partie des chefs des pères donnèrent au trésor de l'œuvre 20 000 dariques d'or et 2 200 mines¹ d'argent.

— ¹ 1 mine = 570 g environ.

71 Et ce que le reste du peuple donna fut de 20 000 dariques d'or, et 2 000 mines d'argent, et 67 tuniques de sacrificateurs.

72 « Alors les sacrificateurs, et les Lévites, et les portiers, et les chantres, et une partie du peuple, et les Nethiniens, et tout Israël habitèrent dans leurs villes. »

*

Et quand arriva le 7^e mois, les fils d'Israël étaient dans leurs villes.

Lecture et explication de la Loi devant tout le peuple

8 Alors tout le peuple se rassembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte des Eaux. Et ils dirent à Esdras le scribe d'apporter le livre de la loi de Moïse, que l'Éternel avait prescrite à Israël.

2 Et le premier jour du septième mois,¹ Esdras le sacrificateur apporta la Loi devant l'assemblée des hommes et des femmes, et devant tous ceux qui avaient de l'intelligence pour entendre.

— ¹ date : 445 av. J.-C.

3 Et il y lut sur la place qui est devant la porte des Eaux, depuis l'aube¹ jusqu'à midi, en présence des hommes, et des femmes, et de ceux qui avaient de l'intelligence. Et tout le peuple prêtait l'oreille au livre de la Loi.

— ¹ littéralement : la lumière.

4 Or Esdras le scribe se tenait sur une estrade¹ en bois qu'on avait faite pour l'occasion. Et à côté de lui, à sa droite, se tenaient Matthithia, et Shéma, et Anaïa, et Urie, et Hilkija, et Maascéïa ; et à sa gauche, Pedaïa, et Mishaël, et Malkija, et Hashum, et Hashbaddana, Zacharie, [et] Meshullam.

— ¹ littéralement : tour.

5 Et Esdras ouvrit le livre aux yeux de tout le peuple, car il était [élevé] au-dessus de tout le peuple. Et quand il l'ouvrit, tout le peuple se tint debout.

6 Alors Esdras bénit l'Éternel, le grand Dieu, et tout le peuple répondit : « Amen, Amen ! » en élevant les mains. Et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Éternel, le visage contre terre.

7 Et Jéshua, et Bani, et Shérébia, Jamin, Akkub, Shabthaï, Hodija, Maascéïa, Kelita, Azaria, Jozabad, Hanan, Pelaïa et les Lévites faisaient comprendre la Loi au peuple. Et le peuple se tenait à sa place.

8 Et ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu, et en donnaient le sens. Ainsi, ils faisaient comprendre ce qui était lu.

9 Puis Néhémie, qui était le Thirshatha¹, et Esdras, le sacrificateur [et] le scribe, et les Lévites qui faisaient comprendre au peuple [ce qui était lu], dirent à tout le peuple : « Ce jour est saint, [consacré] à l'Éternel votre Dieu. Ne vous lamentez pas et ne pleurez pas ! » Car tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la Loi.

— ¹ Thirshatha : titre du gouverneur sous les Perses.

10 Et Néhémie¹ leur dit : « Allez, mangez de bons plats, et buvez des boissons douces, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien de préparé, car ce jour est saint, [consacré] à notre Seigneur. Et ne vous affligez pas, car la joie de l'Éternel est votre force². »

— ¹ littéralement : il. — ² littéralement : forteresse.

11 Et les Lévites firent taire tout le peuple, en disant : « Taisez-vous, car ce jour est saint, et ne vous affligez pas ! »

12 Puis tout le peuple s'en alla pour manger, et pour boire, et pour envoyer des portions, et pour faire de grandes réjouissances. Car ils avaient compris les paroles qu'on leur avait fait connaître.

Célébration de la fête des Tabernacles

13 Or le deuxième jour, les chefs des pères de tout le peuple, les sacrificateurs et les Lévites, se rassemblèrent auprès d'Esdras le scribe, et [cela] pour devenir intelligents dans les paroles de la Loi.

14 Et ils trouvèrent écrit, dans la Loi que l'Éternel avait prescrite par l'intermédiaire¹ de Moïse, que les fils d'Israël devaient habiter dans des tabernacles² pendant la fête du septième mois,

— ¹ littéralement : par la main. — ² tabernacles : tentes des Juifs du temps biblique.

15 et qu'ils devaient faire entendre et faire passer une proclamation¹ dans toutes leurs villes et à Jérusalem, pour dire : « Sortez dans la montagne, et apportez des branches d'olivier, et des branches d'olivier sauvage,

et des branches de myrte, et des branches de palmier, et des branches d'arbres touffus, pour faire des tabernacles, comme il est écrit. »

— ¹ littéralement : voix.

16 Alors le peuple sortit et [en] apporta, et ils se firent des tabernacles, chacun sur son toit¹, et dans leurs cours, et dans les parvis² de la Maison de Dieu, et sur la place de la porte des Eaux, et sur la place de la porte d'Éphraïm.

— ¹ toit en terrasse. — ² ou : cours.

17 Et toute l'assemblée – ceux qui étaient revenus de la captivité – fit des tabernacles, et ils habitèrent dans les tabernacles. Car les fils d'Israël n'avaient pas fait cela depuis les jours de Josué¹, fils de Nun, jusqu'à ce jour. Et il y eut une très grande joie.

— ¹ hébreu : Jéshua.

18 Et on lut dans le livre de la loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier jour. Et ils célébrèrent la fête [pendant] sept jours, et au huitième jour, il y eut une assemblée solennelle, selon l'ordonnance.

Jeûne et confession des péchés du peuple

9 Puis le 24^e jour de ce mois,¹ les fils d'Israël se rassemblèrent pour un jeûne, et revêtus de sacs, et avec de la terre sur eux.

— ¹ date : 445 av. J.-C.

2 Et la race¹ d'Israël se sépara de tous les fils de l'étranger. Et ils se tinrent là et confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

— ¹ littéralement : semence.

3 Alors ils se levèrent à leur place et lurent dans le livre de la loi de l'Éternel leur Dieu pendant un quart de la journée. Et pendant un quart [de la journée], ils firent confession et se prosternèrent devant l'Éternel leur Dieu.

4 Et les Lévites Jéshua et Bani, Kadmiel, Shebania, Bunni, Shérébia, Bani [et] Kenani se levèrent sur l'estrade et crièrent d'une voix forte vers l'Éternel leur Dieu.

5 Et les Lévites Jéshua et Kadmiel, Bani, Hashabnia, Shérébia, Hodija, Shebania [et] Pethakhia dirent : « Levez-vous, bénissez l'Éternel votre Dieu, d'éternité en éternité ! Et qu'on bénisse ton nom glorieux qui est haut élevé, au-dessus de toute bénédiction et de toute louange !

6 Tu [es] le Même¹, toi seul, ô Éternel ! Tu as fait les cieux, les cieux des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qui est sur elle, les mers et tout ce qui est en elles. Et c'est toi qui fais vivre toutes ces choses, et l'armée des cieux se prosterne devant toi.

— ¹ ou : Toi, le Même ; cette expression devient un vrai nom de Dieu ; comparer avec Deut. 32:39 ; Psaume 102:28 ; Ésaïe 41:4.

7 Tu [es] le Même¹, ô Éternel Dieu, qui as choisi Abram, et l'as fait sortir d'Ur des Chaldéens, et lui as donné le nom d'Abraham.

— ¹ voir la note au verset 6.

8 Et tu as trouvé son cœur fidèle devant toi, et tu as fait avec lui une alliance pour donner le pays du Cananéen, du Héthien, de l'Amoréen, et du Phérézien, et du Jébusien, et du Guirgasien, pour le donner à sa descendance. Et tu as accompli tes paroles, car tu es juste.

9 « Or tu as vu l'affliction de nos pères en Égypte, et tu as entendu leur cri près de la mer Rouge,

10 et tu as opéré des signes et des prodiges contre le Pharaon, et contre tous ses serviteurs, et contre tout le peuple de son pays. Car tu savais qu'ils avaient agi avec arrogance envers eux, et tu t'es acquis un nom comme [c'est le cas] aujourd'hui.

11 Et tu as fendu la mer devant eux, et ils sont passés à pied sec au milieu de la mer. Mais ceux qui les poursuivaient, tu les as jetés dans les profondeurs, comme une pierre dans les eaux puissantes.

12 « Puis tu les as conduits de jour par une colonne de nuée, et de nuit par une colonne de feu, afin d'éclairer pour eux le chemin sur lequel ils devaient marcher.

13 Et tu es descendu sur le mont Sinaï, et tu as parlé avec eux depuis les cieux, et tu leur as donné des ordonnances droites et des lois de vérité, de bons statuts et [de bons] commandements.

14 Puis tu leur as fait connaître ton saint sabbat, et tu leur as prescrit des commandements, et des statuts, et une loi par l'intermédiaire¹ de ton serviteur Moïse.

— ¹ littéralement : par la main.

15 Et des cieux tu leur as donné du pain pour leur faim, et du rocher tu leur as fait sortir de l'eau pour leur soif. Et tu leur as dit d'entrer pour prendre possession du pays que tu avais juré¹ de leur donner.

— ¹ littéralement : levé ta main.

16 « Mais eux, à savoir¹ nos pères, ont agi avec arrogance, et ont raidi leur cou, et n'ont pas écouté tes commandements.

—¹ ou : et.

17 Et ils ont refusé d'obéir, et ne se sont pas souvenus de tes actes merveilleux que tu avais faits pour eux. Mais ils ont raidi leur cou, et dans leur révolte ils ont établi un chef, pour retourner à leur esclavage. Mais toi, tu es un °Dieu¹ de pardon, faisant grâce, et miséricordieux, lent à la colère, et grand en bonté, et tu ne les as pas abandonnés.

—¹ hébreu : Éloah.

18 Même quand ils se sont fait un veau en métal fondu, et qu'ils ont dit : "Voici ton dieu qui t'a fait monter d'Égypte" – et ils t'ont fait de grands outrages –

19 alors toi, dans tes grandes¹ compassions, tu ne les as pas abandonnés dans le désert. La colonne de nuée ne s'est pas retirée de dessus eux pendant le jour, pour les conduire sur le chemin, ni la colonne de feu pendant la nuit, pour les éclairer et [leur montrer] le chemin sur lequel ils devaient marcher.

—¹ proprement : nombreuses.

20 Et tu [leur] as donné ton bon Esprit pour les rendre intelligents, et tu n'as pas refusé ta manne à leur bouche, et tu leur as donné de l'eau pour leur soif.

21 Et tu les as entretenus [pendant] 40 ans dans le désert, [et] ils n'ont manqué de rien. Leurs vêtements ne se sont pas usés, et leurs pieds n'ont pas enflé.

22 « Puis tu leur as donné des royaumes et des peuples, et tu les leur as partagés par régions, et ils ont pris possession du pays de Sihon – c'est le pays du roi de Hesbon – et du pays d'Og, roi de Basan.

23 Et tu as multiplié leurs fils comme les étoiles des cieux, et tu les as introduits dans le pays dont tu avais dit à leurs pères qu'ils y entreraient pour en prendre possession.

24 Alors leurs fils sont entrés et ont pris possession du pays. Et tu as soumis devant eux les habitants du pays, les Cananéens, et tu les as livrés entre leurs mains – leurs rois et les peuples du pays – pour qu'ils les traitent à leur gré.

25 Et ils ont pris des villes fortifiées, et un pays fertile, et ils ont pris possession de maisons pleines de toutes sortes de biens, de puits creusés, de vignes, et d'oliviers, et d'arbres fruitiers en abondance. Et ils ont mangé, et ont été rassasiés, et se sont engraisés, et ils ont vécu heureux par ta grande bonté.

26 « Mais ils se sont soulevés et révoltés contre toi, et ils ont rejeté ta loi derrière leur dos, et ils ont tué tes prophètes qui rendaient témoignage contre eux pour les ramener à toi, et ils t'ont fait de grands outrages.

27 Alors tu les as livrés entre les mains de leurs adversaires¹ qui les ont opprimés. Et au temps de leur oppression, ils ont crié vers toi, et toi, tu as entendu des cieux. Et selon tes grandes² compassions tu leur a accordé des sauveurs qui les ont sauvés des mains de leurs oppresseurs.

—¹ ou : oppresseurs. —² proprement : nombreuses.

28 « Mais quand ils avaient du repos, ils recommençaient à faire le mal devant toi, et tu les abandonnais aux mains de leurs ennemis, et ceux-ci dominaient sur eux. Et de nouveau ils criaient vers toi, et toi, tu entendais des cieux, et tu les délivrais de nombreuses fois, selon tes grandes compassions.

29 Et tu as rendu témoignage contre eux pour les ramener à ta loi. Mais ils ont agi avec arrogance, et n'ont pas écouté tes commandements, et ont péché contre tes ordonnances par lesquelles, s'il les met en pratique, un homme vivra. Et ils ont opposé une épaule rebelle, et ont raidi leur cou, et n'ont pas écouté.

30 Or tu as été patient envers eux pendant de nombreuses années, et tu as rendu témoignage contre eux par ton Esprit, par l'intermédiaire¹ de tes prophètes. Mais ils n'ont pas prêté l'oreille. Alors tu les as livrés entre les mains des peuples des pays.

—¹ littéralement : par la main.

31 Toutefois, dans tes grandes compassions, tu ne les as pas détruits entièrement, et tu ne les as pas abandonnés. Car tu es un °Dieu¹ qui fait grâce, et qui est miséricordieux.

—¹ hébreu : El.

32 « Et maintenant, notre Dieu, le °Dieu grand, puissant et terrible, [toi] qui gardes l'alliance et la bonté, ne considère pas comme peu de chose devant toi toutes les peines qui nous ont atteints, nous, nos rois, nos princes, et nos sacrificateurs, et nos prophètes, et nos pères, et tout ton peuple, depuis les jours des rois d'Assyrie jusqu'à ce jour.

—¹ littéralement : que ce ne soit pas peu de chose devant toi.

33 Mais tu es juste dans tout ce qui nous est arrivé, car tu as agi avec vérité et nous, nous avons mal agi.

34 Et nos rois, nos princes, nos sacrificateurs et nos pères n'ont pas mis en pratique ta loi, et n'ont pas été attentifs à tes commandements ni à tes témoignages que tu as rendus¹ au milieu d'eux².

—¹ littéralement : attestés. —² ou : contre eux.

35 Et ils ne t'ont pas servi dans leur royaume, et dans l'abondance des bienfaits que tu leur avais accordés¹, et dans le pays spacieux et fertile que tu avais mis devant eux, et ils ne sont pas revenus de leurs mauvaises actions.

— ¹ littéralement : dans ta grande bonté que tu leur avais donnée.

36 Voici, nous sommes aujourd'hui des esclaves. Et quant au pays que tu as donné à nos pères pour qu'ils en mangent le fruit et les bons produits, voici, nous y sommes des esclaves.

37 Et il rapporte beaucoup aux rois que tu as établis sur nous à cause de nos péchés. Et ils dominent à leur gré sur nos corps et sur notre bétail, et nous sommes dans une grande détresse. »

Le peuple s'engage par une alliance à observer la Loi

10 Et à cause de tout cela, nous faisons une [ferme] alliance, et nous la mettons par écrit. Et sur le [document] scellé [se trouvent les noms de] nos princes, de nos Lévites [et] de nos sacrificateurs.

2 Sur le [document] scellé [figurent] donc : Néhémie le Thirshatha¹, fils de Hacalia, et Sédécias.

— ¹ Thirshatha : titre du gouverneur, sous les Perses.

3 [Les sacrificateurs :] Seraïa, Azaria, Jérémie,

4 Pashkhur, Amaria, Malkija,

5 Hattush, Shebania, Malluc,

6 Harim, Merémoth, Abdias,

7 Daniel, Guinnethon, Baruc,

8 Meshullam, Abija, Mijamin,

9 Maazia, Bilgaï, Shemahia. Ceux-là étaient les sacrificateurs.

10 Et les Lévites : Jéshua, fils d'Azania ; Binuï, l'un des fils de Hénadad ; Kadmiel,

11 et leurs frères, Shébania, Hodija, Kelita, Pelaïa, Hanan.

12 Michée, Rehob, Hashabia,

13 Zaccur, Shérébia, Shebania,

14 Hodija, Bani, Beninu.

15 Les chefs du peuple : Parhosh, Pakhath-Moab, Élam, Zatthu, Bani,

16 Bunni, Azgad, Bébaï,

17 Adonija, Bigvaï, Adin,

18 Ater, Ézéchias, Azzur,

19 Hodija, Hashum, Bétsaï,

20 Hariph, Anathoth, Nébaï,

21 Magpiash, Meshullam, Hézir,

22 Meshézabeël, Tsadok, Jaddua,

23 Pelatia, Hanan, Anaïa,

24 Osée, Hanania, Hashub,

25 Hallokhesh, Pilkha, Shobek,

26 Rehum, Hashabna, Maascéïa

27 et Akhija, Hanan, Anan,

28 Malluc, Harim, Baana.

29 Et le reste du peuple, les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, les Nethiniens et tous ceux qui s'étaient séparés des peuples des pays pour [s'attacher à] la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ceux qui avaient de la connaissance [et] de l'intelligence,

30 se sont joints à leurs frères, les notables, et se sont engagés, [sous peine de]¹ malédiction et avec serment, à marcher selon la loi de Dieu qui avait été donnée par l'intermédiaire² de Moïse, serviteur de Dieu, et à observer, et à mettre en pratique tous les commandements de l'Éternel notre Seigneur, et ses ordonnances, et ses statuts.

— ¹ littéralement : et entrèrent dans la. — ² littéralement : par la main.

31 Et [nous nous sommes engagés] à ne pas donner nos filles aux peuples du pays et à ne pas prendre leurs filles pour nos fils ;

32 et, si les peuples du pays apportaient des marchandises ou toutes sortes de grains, le jour du sabbat, pour les vendre, à ne pas en prendre le [jour du] sabbat, ni un tout autre jour saint ; et à laisser [la terre en friche] la septième année, et à remettre toute espèce de dettes¹.

— ¹ littéralement : la dette de toute main ; c.-à-d. : pour laquelle on avait donné la main.

33 Et nous nous sommes établis des commandements, [nous imposant] de donner un tiers de sicle¹ par an pour le service de la Maison de notre Dieu,

— ¹ 1 sicle = 11,4 g environ.

34 pour les pains à placer en rangées, et pour l'offrande de gâteau continue, et pour les holocaustes, [l'holocauste] continu, [celui] des sabbats, [et celui] des nouvelles lunes, pour les jours solennels, et pour les choses saintes¹, et pour les sacrifices pour le péché, afin de faire propitiation pour Israël, et pour tout l'ouvrage de la Maison de notre Dieu.

— ¹ ou : choses consacrées.

35 Et nous avons tiré au sort, [parmi] les sacrificateurs, les Lévites, et le peuple, ceux qui, selon les maisons de leurs père, devaient apporter chaque année, à des époques fixées, l'offrande de bois à la Maison de notre Dieu. [Ce bois était destiné] à brûler sur l'autel de l'Éternel notre Dieu, comme il est écrit dans la Loi.

36 Et [nous nous nous sommes engagés]¹ à apporter les prémices de notre terre, et les prémices de tous les fruits de tous les arbres, chaque année, à la Maison de l'Éternel,

— ¹ voir verset 30.

37 et les premiers-nés de nos fils et de nos bêtes, comme il est écrit dans la Loi. Et [nous nous nous sommes engagés] à apporter les premiers-nés de notre gros bétail et de notre petit bétail à la Maison de notre Dieu, aux sacrificateurs qui font le service dans la Maison de notre Dieu.

38 Et nous apporterons les prémices de notre pâte¹, et nos offrandes élevées, et le fruit de tout arbre, le vin nouveau et l'huile, aux sacrificateurs, dans les salles de la Maison de notre Dieu, et les dîmes de notre terre aux Lévites. Et eux, les Lévites, prélèveront la dîme dans toutes les villes où nous travaillons².

— ¹ peut-être : gruau ; ici et en Nombres 15:20, 21. — ² littéralement : les villes de notre service.

39 Et le sacrificateur, fils d'Aaron, sera avec les Lévites quand les Lévites prélèveront la dîme, et les Lévites apporteront la dîme de la dîme à la Maison de notre Dieu, dans les salles de la maison du Trésor.

40 Car les fils d'Israël et les fils de Lévi apporteront l'offrande élevée du blé, du vin nouveau et de l'huile dans les salles où sont les ustensiles du sanctuaire, et où se tiennent les sacrificateurs qui font le service, et les portiers, et les chantres. Ainsi, nous n'abandonnerons pas la Maison de notre Dieu.

*

Dénombrement des Juifs qui sont venus habiter à Jérusalem

11 Et les chefs du peuple habitaient à Jérusalem. Alors le reste du peuple tira au sort pour qu'un [homme] sur dix vienne habiter à Jérusalem, la ville sainte, et que les neuf autres [restent] dans les villes.

2 Et le peuple bénit tous les hommes qui se portèrent volontaires pour habiter à Jérusalem.

3 Or voici les chefs de la province qui habitèrent à Jérusalem. Mais, dans les villes de Juda, habitèrent, chacun dans sa possession, dans leurs villes, Israël, les sacrificateurs, et les Lévites, et les Nethiniens, et les fils des serviteurs de Salomon.

4 Et à Jérusalem habitèrent des fils de Juda et des fils de Benjamin.

Parmi les fils de Juda : Athaïa, fils d'Ozias, fils de Zacharie, fils d'Amaria, fils de Shephatia, fils de Mahalaleïl, l'un des fils de Pérets ;

5 et Maascéïa, fils de Baruc, fils de Col-Hozé, fils de Hazaïa, fils d'Adaïa, fils de Joïarib, fils de Zacharie, fils du Shilonite¹.

— ¹ comparer avec 1 Chron. 9:5.

6 Tous les fils de Pérets qui habitèrent à Jérusalem [étaient au nombre de] 468, des hommes courageux.

7 Et voici les fils de Benjamin : Sallu, fils de Meshullam, fils de Joëd, fils de Pedaïa, fils de Kolaïa, fils de Maascéïa, fils d'Ithiel, fils d'Ésaïe ;

8 et après lui, Gabbaï, Sallaï ; [soit] 928 [hommes].

9 Et Joël, fils de Zicri, était établi sur eux, et Juda, fils d'Hassenua, [était] le second sur la ville.

10 Parmi les sacrificateurs : Jedahia, [fils de]¹ Joïarib, Jakin ;

— ¹ comparer avec 1 Chron. 9:10.

11 Seraïa, fils de Hilkiya, fils de Meshullam, fils de Tsadok, fils de Meraïoth, fils d'Akhitub, chef¹ de la Maison de Dieu ;

— ¹ ou : surintendant.

12 et leurs frères qui faisaient les travaux de la Maison ; [soit] 822 [hommes]. Et Adaïa, fils de Jerokham, fils de Pelalia, fils d'Amtsi, fils de Zacharie, fils de Pashkhur, fils de Malkija,

13 et ses frères, chefs des pères, [soit] 242 [hommes]. Et Amassaï, fils d'Azareël, fils d'Akhzaï, fils de Meshillémoth, fils d'Immer,

14 et leurs frères, hommes forts et courageux, [soit] 128 [hommes]. Et Zabdiel, fils de Guedolim, était établi sur eux.

15 Et parmi les Lévites : Shemahia, fils de Hashub, fils d'Azrikam, fils de Hashabia, fils de Bunui ;

16 et Shabthaï et Jozabad, d'entre les chefs des Lévites, [établis] sur l'ouvrage extérieur de la Maison de Dieu ;

17 et Matthania, fils de Michée, fils de Zabdi, fils d'Asaph, le chef qui entonnait la louange à la prière, et Bakbukia, le second parmi ses frères, et Abda, fils de Shammua, fils de Galal, fils de Jeduthun.

18 Tous les Lévites, dans la ville sainte, [étaient au nombre de] 284.

19 Et les portiers, Akkub, Talmon et leurs frères, qui veillaient aux portes, [étaient au nombre de] 172.

20 Et le reste d'Israël, les sacrificateurs [et] les Lévites, [habitèrent] dans toutes les villes de Juda, chacun dans son héritage.

21 Et les Néthiniens habitèrent dans l'Ophel¹ ; et Tsikha et Guishpa étaient [établis] sur les Nethiniens.

— ¹ Ophel : colline ; quartier de Jérusalem situé au sud-ouest de la montagne du Temple.

22 Et celui qui était établi sur les Lévites à Jérusalem était Uzzi, fils de Bani, fils de Hashabia, fils de Matthania, fils de Michée, l'un des fils d'Asaph, les chantres pour le service de la Maison de Dieu.

23 Car il y avait un ordre du roi à leur sujet, et un accord concernant les chantres, [fixant] leur part chaque jour¹.

— ¹ littéralement : la chose d'un jour en son jour.

24 Et Pethakhia, fils de Meshézabeël, d'entre les fils de Zérakh, fils de Juda, était auprès¹ du roi² pour toutes les affaires du peuple.

— ¹ littéralement : sur la main. — ² c.-à-d. : à Suse.

Les Juifs installés hors de Jérusalem

25 Et pour ce qui est des hameaux¹ dans leurs campagnes, [quelques-uns] des fils de Juda habitèrent à Kiriath-Arba et dans les villages qui en dépendent², et à Dibon et dans les villages qui en dépendent², et à Jekabtséel et dans ses hameaux,

— ¹ ou : enclos ; ou : fermes. — ² littéralement : ses filles ; ici et versets 27, 28, 30, 31, comme ailleurs souvent.

26 et à Jéshua, et à Molada, et à Beth-Péleth,

27 et à Hatsar-Shual, et à Beër-Shéba et dans les villages qui en dépendent,

28 et à Tsiklag, et à Mecona et dans les villages qui en dépendent,

29 et à En-Rimmon, et à Tzorha, et à Jarmuth,

30 Zanoakh, Adullam et leurs hameaux, Lakis et ses campagnes, Azéka et les villages qui en dépendent. Et ils habitèrent¹ depuis Beër-Shéba jusqu'à la vallée de Hinnom.

— ¹ littéralement : dressèrent leur camp.

31 Et les fils de Benjamin [s'établirent], depuis Guéba, [à] Micmash, et Aïa, et Béthel et les villages qui en dépendent,

32 Anathoth, Nob, Anania,

33 Hatsor, Rama, Guitthaïm,

34 Hadid, Tseboïm, Neballath,

35 Lod et Ono, la vallée des artisans.

36 Et parmi les Lévites, il y eut des divisions de Juda [qui s'établirent] en Benjamin.

*

Dénombrement des sacrificateurs et des Lévites

12 Et voici les sacrificateurs et les Lévites qui montèrent avec Zorobabel, fils de Shealthiel, et Jéshua : Seraïa, Jérémie, Esdras,

2 Amaria, Malluc, Hattush,

3 Shecania, Rehum, Merémoth,

4 Iddo, Guinnethoï, Abija,

5 Mijamin, Maadia, Bilga,

6 Shemahia et Joïarib, Jedahia,

7 Sallu, Amok, Hilkija, Jedahia. Ce sont là les chefs des sacrificateurs et de leurs frères, aux jours de Jéshua.

8 Et les Lévites: Jéshua, Binnuï, Kadmiel, Shérébia, Juda, Matthania qui avait la direction des louanges, lui et ses frères ;

9 et Bakbukia, et Unni, leurs frères, [qui assuraient] leurs fonctions¹ en face d'eux.

— ¹ littéralement : charges.

10 Et Jéshua engendra Joïakim, et Joïakim engendra Éliashib, et Éliashib engendra Joïada,
11 et Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jaddua.

12 Et aux jours de Joïakim, les sacrificateurs, chefs des pères, étaient : pour¹ Seraïa, Meraïa ; pour Jérémie, Hanania ;

— ¹ ou : de ; et ainsi dans tout ce passage.

13 pour Esdras, Meshullam ; pour Amaria, Jokhanan ;

14 pour Meluki, Jonathan ; pour Shebania, Joseph ;

15 pour Harim, Adna ; pour Meraïoth, Helkaï ;

16 pour Iddo, Zacharie ; pour Guinnethon, Meshullam ;

17 pour Abija, Zicri ; pour Minjamin, pour Moadia, Piltaï ;

18 pour Bilga, Shammua ; pour Shemahia, Jonathan ;

19 et pour Joïarib, Mathnaï ; pour Jedahia, Uzzi ;

20 pour Sallaï, Kallaï ; pour Amok, Éber ;

21 pour Hilkija, Hashabia ; pour Jedahia, Nethaneël.

22 Les Lévités, chefs des pères, furent inscrits aux jours d'Éliashib, de Joïada, et de Jokhanan¹, et de Jaddua – ainsi que les sacrificateurs – sous le règne de Darius le Perse².

— ¹ appelé Jonathan au verset 11. — ² Darius II Nothus (424-405 av. J.-C.) ; selon d'autres, qui traduisent « jusqu'au règne de Darius », ce serait Darius III Codoman (336-330 av. J.-C.).

23 Les fils de Lévi, chefs des pères, furent inscrits dans le livre des Chroniques, jusqu'aux jours de Jokhanan¹, fils d'Éliashib.

— ¹ appelé Jonathan au verset 11.

24 Et les chefs des Lévités : Hashabia, Shérébia, et Jéshua, fils de Kadmiel, et leurs frères en face d'eux, pour louer [et] pour rendre grâce selon l'ordre de David, homme de Dieu, les uns en fonction à côté¹ des autres.

— ¹ ou : en face.

25 Matthania et Bakbukia, Abdias, Meshullam, Talmon, Akkub, faisaient la garde comme portiers aux entrepôts [près] des portes.

26 Ceux-ci [vivaient] aux jours de Joïakim, fils de Jéshua, fils de Jotsadak, et aux jours de Néhémie le gouverneur, et d'Esdras, le sacrificateur, le scribe.

Dédicace de la muraille de Jérusalem

27 Et lors de la dédicace de la muraille de Jérusalem, on envoya chercher les Lévités de tous leurs lieux [d'habitation], pour les amener à Jérusalem, pour célébrer la dédicace avec joie, avec des louanges et des chants, [avec] des cymbales, des luths et des harpes.

28 Alors les fils des chantres se rassemblèrent, tant de la plaine [du Jourdain], des environs de Jérusalem, que des hameaux des Netophathites,

29 et de Beth-Guilgal, et des campagnes de Guéba et d'Azmaveth. Car les chantres s'étaient construits des hameaux¹ dans les environs de Jérusalem.

— ¹ ou : enclos ; ou : fermes.

30 Et les sacrificateurs et les Lévités se purifièrent, et ils purifièrent le peuple, et les portes, et la muraille.

31 Puis je fis monter les chefs de Juda sur la muraille, et je plaçai deux grands chœurs en processions, [dont un] à droite, sur la muraille, vers la porte du Fumier.

32 Et après eux marchaient Hoshahia et la moitié des chefs de Juda,

33 et Azaria, Esdras et Meshullam,

34 Juda et Benjamin, et Shemahia et Jérémie.

35 Et parmi les fils des sacrificateurs avec des trompettes, [il y avait] Zacharie, fils de Jonathan, fils de Shemahia, fils de Matthania, fils de Michée, fils de Zaccur, fils d'Asaph,

36 et ses frères, Shemahia, et Azareël, Milalaï, Guilalaï, Maaï, Nethaneël, Juda [et] Hanani, avec les instruments de musique de David, homme de Dieu. Et Esdras le scribe [était] devant eux.

37 Et à la porte de la Source, et droit devant eux¹, ils montèrent les marches de la ville de David, par la montée de la muraille, au-dessus de la maison de David, et jusqu'à la porte des Eaux, vers le levant.

— ¹ littéralement : en face d'eux.

38 Et le second chœur marcha du côté gauche, et moi après lui, ainsi que la moitié du peuple, sur la muraille, au-dessus de la tour des Fours, et jusqu'à la muraille large,
 39 et au-dessus de la porte d'Éphraïm, et près de la porte du Vieux [mur], et de la porte des Poissons, et de la tour de Hananeël, et de la tour de Méa, et jusqu'à la porte des Brebis. Et ils s'arrêtèrent à la porte de la Prison.

40 Puis les deux chœurs s'arrêtèrent à la Maison de Dieu, ainsi que moi-même, et la moitié des préfets¹ [qui étaient] avec moi,

— ¹ hébreu : *seган* ; mot d'origine perse.

41 et les sacrificateurs Éliakim, Maascéïa, Minjamin, Michée, Élioénaï, Zacharie, Hanania, avec des trompettes,

42 et Maascéïa, et Shemahia, et Éléazar, et Uzzi, et Jokhanan, et Malkija, et Élam, et Ézer. Et les chantres firent entendre [leur voix], et Jizrahia les dirigeait.

43 Et ils offrirent¹ ce jour-là de grands sacrifices, et ils se réjouirent car Dieu les avait réjouis d'une grande joie. Et les femmes aussi et les enfants se réjouirent. Et la joie de Jérusalem s'entendait au loin.

— ¹ littéralement : *sacrifièrent*.

Rétablissement des parts assignées aux sacrificateurs et aux Lévites

44 Et des hommes furent établis¹, ce jour-là², sur les salles des Trésors pour les offrandes élevées, pour les prémices et pour les dîmes, afin d'y recueillir, [en provenance] des champs des villes, les parts assignées par la Loi aux sacrificateurs et aux Lévites. Car Juda se réjouissait à cause des sacrificateurs et des Lévites qui se tenaient là.

— ¹ littéralement : *nommés*. — ² ou : *en ce temps-là*.

45 Et ils gardaient – ainsi que les chantres et les portiers – ce que leur Dieu leur avait donné à garder, et ce qu'ils avaient à garder pour la purification, selon l'ordre de David [et] de Salomon son fils.

46 Car autrefois, aux jours de David et d'Asaph, il y avait des chefs pour diriger les¹ chantres et les chants de louange et les cantiques d'actions de grâces à Dieu.

— ¹ littéralement : *il y avait des chefs des*.

47 Et aux jours de Zorobabel et aux jours de Néhémie, tout Israël donnait les parts des chantres et des portiers, chaque jour ce qu'il fallait¹. [Il donnait] aussi les choses sanctifiées² pour les Lévites, et les Lévites [donnaient] les choses sanctifiées² pour les fils d'Aaron.

— ¹ littéralement : *la chose d'un jour en son jour*. — ² ou : *consacrées*.

Réformes diverses réalisées par Néhémie

13 Ce jour-là¹, on lut dans le livre de Moïse, aux oreilles du peuple, et l'on y trouva écrit que l'Ammonite et le Moabite n'entreraient pas dans l'assemblée de Dieu, [et cela] pour toujours.

— ¹ ou : *en ce temps-là*.

2 Car ils n'étaient pas venus à la rencontre des fils d'Israël avec du pain et de l'eau, et ils avaient soudoyé Balaam contre Israël¹ pour le maudire. Mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction.

— ¹ littéralement : *lui*.

3 Et il arriva, lorsqu'ils eurent entendu la Loi, qu'ils séparèrent d'Israël tout le peuple mélangé.

4 Et avant cela, Éliashib, le sacrificateur établi sur les salles¹ de la Maison de notre Dieu, un proche de Tobija,

— ¹ littéralement : *la salle*.

5 lui avait préparé une grande salle. Or on y mettait auparavant les offrandes de gâteau, l'encens, et les ustensiles, et les dîmes du blé, du vin nouveau et de l'huile, ce qui était ordonné pour les Lévites, et les chantres, et les portiers, ainsi que l'offrande élevée des sacrificateurs.

6 Et pendant tout cela, je n'étais pas à Jérusalem, car dans la 32^e année d'Artaxerxès, roi de Babylone, j'étais allé vers le roi.¹ Et au bout de quelque temps, j'avais demandé au roi un [nouveau] congé.

— ¹ date : 443 av. J.-C.

7 J'arrivai donc à Jérusalem, et je m'aperçus du mal qu'Éliashib avait fait en faveur de Tobija, en lui préparant une salle dans les parvis de la Maison de Dieu.

8 Et cela me fit très mal, et je jetai dehors, hors de la salle, tous les objets de la maison de Tobija.

9 Puis j'ordonnai qu'on purifie les salles, et j'y fis rapporter les ustensiles de la Maison de Dieu, l'offrande de gâteau et l'encens.

10 Et j'appris que les parts des lévites ne leur avaient pas été données, et que les Lévites et les chantres qui faisaient le service s'étaient enfuis chacun vers son champ.

11 Alors j'adressai des reproches aux préfets¹, et je dis : « Pourquoi la Maison de Dieu est-elle abandonnée ? » Et je rassemblai les Lévites et les chantres², et je les fis se tenir à leur poste.

— ¹ hébreu : segan ; mot d'origine perse. — ² littéralement : je les rassemblai.

12 Et tout Juda apporta dans les entrepôts¹ la dîme du blé, et du vin nouveau, et de l'huile.

— ¹ ailleurs : trésors.

13 Puis j'établis sur les entrepôts¹ Shélémia le sacrificateur, et Tsadok le scribe, et Pedaïa, l'un des Lévites, et à côté d'eux², Hanan, fils de Zaccur, fils de Matthanias. Car ils étaient estimés fidèles, et c'était à eux de faire les répartitions à leurs frères.

— ¹ ailleurs : trésors. — ² littéralement : sur leur main.

14 Souviens-toi de moi, ô mon Dieu, à cause de cela, et n'efface pas les actes de fidélité que j'ai faits à l'égard de la maison de mon Dieu, et de ce que l'on devait y observer¹ !

— ¹ littéralement : de ses gardes.

15 Dans ces jours-là, je vis en Juda des gens qui foulait aux pressoirs pendant le sabbat, et qui rentraient des gerbes et les chargeaient sur des ânes. Et [ils faisaient] de même avec du vin, des raisins et des figues, et toutes sortes de fardeaux, et ils les amenaient à Jérusalem le jour du sabbat. Et je [les] ai avertis le jour où ils vendaient leurs denrées.

16 Et les Tyriens habitaient là, [et] ils apportaient du poisson et toutes sortes de marchandises, et ils les vendaient pendant le [jour du] sabbat aux fils de Juda et dans Jérusalem.

17 Alors j'adressai des reproches aux notables de Juda, et je leur dis : « Qu'est-ce que cette chose mauvaise que vous faites en profanant le jour du sabbat ?

18 N'est-ce pas ainsi qu'ont fait vos pères, de sorte que notre Dieu a fait venir tout ce malheur sur nous et sur cette ville ? Et vous augmentez sa¹ colère contre Israël en profanant le sabbat ! »

— ¹ littéralement : la.

19 Et il arriva, lorsque les portes de Jérusalem commencèrent à être dans l'ombre, avant le sabbat, que j'ordonnai qu'on ferme les battants [des portes]. Et j'ordonnai qu'on ne les ouvre qu'après le sabbat. Et je plaçai quelques-uns de mes serviteurs aux portes, [afin qu']aucun fardeau ne soit introduit le jour du sabbat.

20 Mais les marchands et les vendeurs de toutes sortes de marchandises passèrent la nuit hors de Jérusalem, une et [même] deux fois.

21 Alors je les avertis, et leur dis : « Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous le faites encore, je mettrai la main sur vous. » Dès ce moment-là, ils ne sont plus venus le [jour du] sabbat.

22 Et j'ordonnai aux Lévites de se purifier et de venir garder les portes pour sanctifier le jour du sabbat. Pour cela aussi, souviens-toi de moi, ô mon Dieu, et aie compassion de moi selon la grandeur de ta bonté !

23 En ces jours-là aussi, je vis des Juifs qui avaient pris¹ des femmes asdodiennes, ammonites [et] moabites.

— ¹ littéralement : fait habiter [chez eux].

24 Et leurs fils parlaient à moitié l'asdozien et aucun d'eux ne savaient parler la langue juive, mais [ils parlaient] la langue de tel ou tel autre peuple.

25 Alors je leur adressai des reproches, et je les maudis, et je frappai quelques hommes parmi eux et leur arrachai les cheveux, et je les fis jurer par Dieu, [en disant] : « Vous ne donnerez certainement pas vos filles à leurs fils, et vous ne prendrez certainement pas leurs filles¹ pour vos fils, ni pour vous-mêmes !

— ¹ littéralement (hébraïsme) : Si vous donnez vos filles... et si vous prenez leur filles.

26 Salomon, roi d'Israël, n'a-t-il pas péché au sujet de ces choses ? Or, parmi la multitude des nations, il n'y avait pas de roi comme lui, et il était aimé de son Dieu, et Dieu le fit roi sur tout Israël. Même lui, les femmes étrangères l'ont fait pécher !

27 Et faut-il donc apprendre [à votre sujet] que vous commettez tout ce grand mal, [à savoir] d'être infidèles à notre Dieu en prenant¹ des femmes étrangères ? »

— ¹ littéralement : faisant habiter [chez vous].

28 Or l'un des fils de Joïada, fils d'Éliashib, le grand sacrificateur, était gendre de Sanballat le Horonite. Et je le chassai loin de moi.

29 Souviens-toi d'eux, ô mon Dieu, car ils ont profané la sacrificature, et l'alliance de la sacrificature et des Lévites !

30 Alors je les purifiai de tout étranger, et je rétablis les fonctions des sacrificateurs et des Lévites, chacun dans son service¹.

— ¹ littéralement : travail, œuvre.

31 Et [je rétablis] ce qui concernait l'offrande de bois à des époques fixées, et les premiers fruits. Souviens-toi de moi, ô mon Dieu, pour le bien¹ !

— ¹ « pour le bien » peut signifier : pour me faire du bien, ou : à cause du bien que j'ai fait.